



Pour renforcer son équipe l'Office de Tourisme de Grimaud recherche son / sa futur(e),

Conseiller / Conseillère en séjour,

Nous :

Grimaud, au travers de son offre patrimoniale, culturelle, balnéaire et portuaire, est une des communes phares du Golfe de Saint-Tropez. Forte de plus de 40 000 lits touristiques, elle représente la plus importante capacité d'hébergement du Golfe d'où les clients évoluent sur l'ensemble du territoire et dans le Var.

L'Office de Tourisme de Grimaud, s'applique à satisfaire chaque année plus de 18 000 demandes d'informations dans ses accueils de Grimaud, Port Grimaud, hors les murs, à distance ou via ses outils digitaux.

Son équipe de 11 permanents, renforcée par 4 saisonniers, entretient les compétences et savoir-faire indispensables au maintien de la qualité de service vis-à-vis de ses visiteurs et des acteurs touristiques, saluée par l'obtention de la marque Qualité Tourisme et le classement Catégorie 1 depuis 8 ans.

Afin de renforcer notre équipe pour une saison 2025 haute en couleurs, l'Office de Tourisme de Grimaud recrute **3 conseillers en séjour H/F bilingue du 24 mars au 17 octobre.**

Le / la Conseiller / Conseillère en séjour, est en charge des missions suivantes :

- Accueillir et renseigner les différents publics visitant la commune de manière qualitative et professionnelle, afin de faciliter leurs conditions de séjour.
- Assurer la promotion du territoire et de ses prestations, et vendre les produits d'animation locale et de loisirs.

Vous :

- Vous êtes titulaire au minimum d'un diplôme Bac +2, idéalement d'un BTS tourisme.
- Vous justifiez impérativement d'une expérience réussie en accueil / réception au sein d'un établissement touristique.
- Vous maîtrisez impérativement l'anglais, et idéalement l'allemand.
- Vous avez une bonne présentation, une bonne capacité d'adaptation, le sens du contact, êtes d'un naturel curieux et aimez le travail en équipe.
- Vous êtes titulaire d'un permis B valide.
- Vous êtes bien conscient(e)s que le travail en Office de Tourisme nécessite une disponibilité certaine durant les vacances scolaires, les week-ends et le soir.



Conditions d'emploi :

- Contrat saisonnier.
- Temps complet 35h hebdomadaire avec travail certains dimanches et fériés et possibilité de travail en soirée.
- Convention collective applicable : n°3175
- Salaire : 1906€ brut + majorations dimanche et fériés + prime de fin de contrat.
- Lieu de travail : Grimaud Village et Port Grimaud
- Avantages : participation mutuelle, carte de stationnement.

Pour postuler :

Envoyez CV et lettre de motivation au Directeur à grh@grimaud-provence.com